



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

location

Question écrite n° 119101

Texte de la question

M. Michel Liebgott attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé du logement, sur la hausse du prix des loyers. Le réseau d'agents immobiliers Century 21 a observé que le revenu mensuel moyen des locataires est passé en dix ans de 2 015 à 2 312 euros, soit une baisse de 2 % en euros constants une fois prise en compte l'inflation, et ce pendant que, sur la même période, les prix des loyers ont augmenté de 24 %, et même 32 % pour les studios. De janvier à août, les loyers des baux conclus pour les logements privés en France ont, en moyenne, progressé de 0,9 %, selon la base de données Clameur (Connaître les loyers et analyser les marchés sur les espaces urbains et ruraux). L'année 2011 devrait s'achever sur une inflation locative de 1,8 % à 2 %. Dans une étude de l'Institut de l'épargne immobilière et foncière (IEIF) publiée en avril, on constate que le revenu moyen des locataires du parc privé n'a progressé que de 17 % entre 1993 et 2008, moins que l'inflation (23 %), beaucoup moins que les revenus de l'ensemble des ménages (31 %) et encore moins que les loyers de ce parc (33 %). Il constate que la hausse modérée des loyers en 2011 n'est pas due à une sur-offre, mais bien à l'impossibilité, pour les propriétaires, de réclamer plus à des locataires modestes. Il souhaite connaître l'avis du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Michel Liebgott](#)

Circonscription : Moselle (10^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 119101

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Égalité des territoires et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2011, page 10488

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)